

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2024_4_7

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 31

Votants : 34

Objet : Attribution
subventions 2024

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 23 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 16 Avril 2024

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur GUITTON Claude, Madame PICAUVILLE Maryse

Pouvoirs :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Monsieur BIRE Ludovic a donné pouvoir à Monsieur LEGERON Vincent

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSALUT Annie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CLEMENT Philippe

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9
Vu les compétences statutaires exercées par la Communauté de Communes Val de Gâtine
Vu le vote du budget principal 2024 en date du 19 mars 2024
Vu l'adhésion à divers organismes externes ou syndicats
Vu les demandes de subventions diverses

Sur avis du Bureau communautaire du 15 avril 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE à l'unanimité de fixer les attributions de subventions suivant la répartition présentée.

POUR RAPPEL :

COTISATIONS-adhesion		accordé en 2024
6281	SEAM MUSIQUE	470,00 €
	AMF et AMD 79	1 625,59 €
	club des entrepreneurs de Gâtine à Parthenay	150,00 €
	club des entreprises Val de Gâtine à coulonges	40,00 €
	AICVF (communauté des ingénieurs climatique)	200,00 €
	ID 79	5 000,00 €
	CAUE	1 500,00 €
	CRER	6 150,00 €
	MONA (tourisme)	215,00 €
	CCI	120,00 €
	réseau initiative Deux-Sèvres	1 582,00 €
	sous-total imputation	17 052,59 €

POUR RAPPEL :

CONTRIBUTIONS		
6553	Contribution SDIS	406 124,00 €
65568	PETR (Tourisme)	17 288,00 €
	PETR statutaire	105 893,00 €
	SIVOM de l'autize	63 014,02 €
G E M A P I	SMBVSN	150 678,00 €
	SMVThouet	14 360,00 €
	SMEPTB SEVRE NANTAISE	285,00 €
	SMEPTB VIENNE (CLAIN)	- €
	SMVThouet (adhésion Beugnon)	3 063,00 €
	SMVT THOUET (sage animation)	672,00 €
	SIVU du plan d'eau Cherveux	36 100,00 €
	CHARENTES TOURISME - V93 convention 2024-2026	1 500,00 €
	sous-total imputation	392 853,02 €

POUR ATTRIBUTION :

CONTRIBUTIONS		
6558	OGEC ST PARDOUX	42 881,00 €
	OGEC ST GEORGES DE NOISNE	26 554,00 €
	SMO deux-sèvres numérique	6 700,00 €
	sous-total imputation	76 135,00 €

POUR ATTRIBUTION :

SUBVENTIONS		2024
65733	Conseil Départemental FSL	1 650,00 €
	Conseil Départemental FDAJ	660,00 €
	sous-total imputation	2 310,00 €

POUR ATTRIBUTION :

SUBVENTIONS		2024
65748	CSC actions enfance jeunesse conv° 12-2022 + conv° 07-2023	162 465,00 €
	CSC-tous en scène	3 000,00 €
	CSC -gestion cinéma	1 200,00 €
	Asso club musical Mazierois	3 000,00 €
	Radio Gatine	5 000,00 €
	MDEE -Mission Locale Parthenay	14 360,00 €
	Agence Départementale Information Logement	500,00 €
	association l'homme et la pierre	250,00 €
	TCG79 triathlon	2 500,00 €
	Les Archers de l'Autize à Ardin	3 000,00 €
	solidarité Paysanne	2 200,00 €
	Camping Club des Deux-Sèvres (chantier Rochard)	1 500,00 €
	DSNE RNR Bocage des Antonins convention	7 500,00 €
	USEP PARTHENAY (écoles)	1 200,00 €
	sous-total imputation	207 675,00 €

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 23/04/2024
Publié le 30/04/2024
Transmis en sous-préfecture le 30/04/2024

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

